

IMITÉ MAIS JAMAIS ÉGALÉ

GENÈVE Le jet d'eau fête ses 120 ans. Il est le plus haut d'Europe mais pas du monde. Pas grave, les autres ne lui arrivent pas à la cheville.

Le célèbre jet d'eau a 120 ans. Dès demain, Genève fête donc l'anniversaire de son symbole. Au menu: expositions, jeux pour les enfants, dégustations d'eau ou visite des entrailles du jet d'eau – rarissimes car il ne peut pas fonctionner lorsque le public entre dans son cœur. Bref, les 120 ans du monument aérien seront fêtés en grande pompe. Pourtant, de nombreux jets d'eau font de l'ombre à l'attraction suisse. Avec ses 140 m, la propulsion genevoise est la plus haute d'Europe. Mais sur la planète, d'autres la surpassent (voir ci-contre).

Du coup, on peut se demander si la célébrité mondiale du jet du bout du lac ne serait pas usurpée. La question sidère «Monsieur Jet d'eau», pour qui elle frise le crime de lèse-majesté. «Oh là! Mais les autres n'ont juste rien à voir!» tranche Antonio Dell'Acqua. Retraité des Services Industriels de Genève – propriétaires du jet d'eau –, il s'occupe avec quatre autres bénévoles du géant vertical. Depuis plus de quinze ans. Et pour lui, c'est simple, les autres ne peuvent pas régater car son jet d'eau à lui est plus vénérable, plus beau, plus abordable.

LIBÉRER LA PRESSION

Côté âge, pas de doute, avec ses 120 ans, le doyen genevois peut toiser des gamins plus grands mais créés dans les années 1980 à 2000. Avant d'être imité, le jet d'eau, lui, est né par hasard. En 1886, une usine hydraulique est installée à la Coulouvrenière. Le soir, il faut libérer la pression: on crée une vanne qui balance un chouette jet d'une trentaine de mètres dans les airs. Et si on en faisait une attraction touristique, se dit



CÉLÉBRITÉ Symbole mondialement connu, le jet d'eau jaillit dans la rade de Genève depuis 1891. Christian Bonzon

alors le Conseil administratif de la Ville? En 1891, le gouvernement décide de déplacer le tout dans la rade, de l'améliorer et, 120 ans plus tard, on peut dire que le pari est gagné.

Côté beauté, on peut débattre, même si M. Dell'Acqua ne cesse de s'extasier devant le secret de son protégé: l'insertion de millions de petites bulles dans l'eau, procédé qui lui donne sa robe

blanche. Mais pour lui, le vrai secret de la célébrité du jet genevois tient dans sa proximité. «Les autres sont loin. Le nôtre, il est au cœur de la ville. On peut l'approcher, presque le toucher!» Pas de doute, cet homme est amoureux. ■

Renaud Michiels

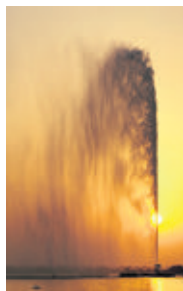
Genève fête les 120 ans de son jet d'eau, du 15 au 18 sept, expo et visite guidée, infos: www.sig-ge.ch

LE TOP 3

312 M

ARABIE SAOUDITE

Emblème de Djedda, le jet d'eau du roi Fahd détient tous les records: 375 km/h au départ, 18 tonnes d'eau projetées à 312 m. En activité depuis 1985.



Larry Lee Photography/Corbis

202 M



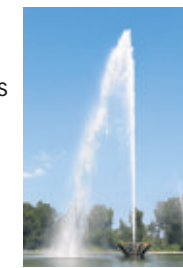
Kim Jae-Hwan/AFP

CORÉE DU SUD Installé à Séoul en 2002 pour la Coupe du monde de foot, il culmine à 202 mètres. Mais n'est actif qu'une poignée d'heures par jour.

192 M

ÉTATS-UNIS

Près de St Louis (Illinois), le Gateway Geyser s'élève depuis 1995 à 192 m au-dessus du Mississippi. Il dépasse de 4 m à peine un jet d'eau pakistanais: le KPT fountain de Karachi.



DR

Voir la vidéo: www.lematin.ch/jet

Niall Benvie/Corbis



IL MARTYRISAIT DES HÉRISSENS

TORTURE Un jeune Fribourgeois vient d'être condamné pour avoir brûlé un animal et avoir donné des coups de pied à un autre. Il s'explique.

«Je n'ai rien contre les animaux», soutient S., l'un des deux jeunes Fribourgeois qui a mis le feu à un hérisson durant une bonne dizaine de minutes et en a fait valser un second à coups de pied. Ces scènes de torture, qui se sont déroulées durant l'été 2009, ont été intégralement filmées sur un téléphone portable. Le ministère public vient de condamner l'auteur des faits, par ordonnance pénale, à 30 jours-amendes avec sursis et 800 francs d'amende ferme.

«S. a, en compagnie de C., attrapé un hérisson vivant, l'a retourné face vers le ciel, lui a mis le feu à plusieurs reprises avec du papier, s'est acharné sur cet animal et a fini par le brûler partiellement.» L'ordonnance rendue par le procureur Laurent Moschini fait froid dans le dos tant les sévices infligés à cette pauvre bête semblent atroces. On ose à peine imaginer la vidéo faite par C.

COMME UN BALLON DE FOOT

«Ce n'est pas comme cela que ça s'est passé, réagit S., contacté par «Le Matin». J'ai simplement posé un paquet de clopes en feu sur ses piques et quand ça tombait, je le remettais. Je ne lui ai absolument pas mis le feu directement, genre en l'aspergeant d'essence.» Le jeune homme, âgé de 23 ans au moment des faits, tient d'ailleurs à préciser qu'il n'a rien con-

tre les animaux, bien au contraire. «Ma copine a un chat et je ne lui ai jamais rien fait.» Et d'ajouter que le soir en question, il avait bu pas mal d'alcool pour noyer ses problèmes: «Et j'ai laissé le hérisson tranquille dès que j'ai réalisé que ce que je faisais était mal. D'ailleurs, il n'est pas mort vu qu'il s'est remis à avancer.»

Malgré tout, cela n'a pas empêché S., toujours accompagné de son acolyte, de remettre cela avec une autre victime, un mois plus tard. Cette fois-ci, il a «attrapé un hérisson vivant,

«J'AI POSÉ UN PAQUET DE CLOPES EN FEU SUR SES PIQUES ET QUAND ÇA TOMBAIT, JE LE REMETTAIS»

Le jeune condamné

s'en est servi pour jouer au football et lui a asséné un violent coup de pied, à la suite de quoi l'animal a été projeté de l'autre côté de la route».

S. s'explique sur ce qui, selon lui, s'est réellement passé: «Le hérisson était au milieu de la route, alors, pour éviter qu'il ne se fasse écraser et le

mettre de l'autre côté, je l'ai pris sur le pied parce qu'avec les mains ce n'était pas possible, ça pique.» Et d'ajouter que même si la bête a peut-être giclé assez loin, elle était toujours vivante. «C'est une bêtise de jeunesse, il est clair que je ne recommencerais pas», note-t-il enfin.

«JE N'AI JAMAIS DEMANDÉ DE FILMER»

Les dribbles avec le second hérisson ont également été enregistrés sur le téléphone portable. Mais S. assure qu'il ne savait que son acolyte faisait des vidéos, et qu'il l'a appris uniquement au moment où la police les lui a montrées: «Ce n'est en tout cas pas moi qui ai demandé de filmer et je ne me suis encore moins amusé à les regarder. Je ne les ai même jamais eues en ma possession!»

Les deux vidéos, accompagnées d'une troisième tournée à la même période sur laquelle S. conduit à 120 km/h sur un tronçon limité à 80, ont été retrouvées sur le téléphone de C., qui a été interpellé dans le cadre d'une tout autre affaire. Découvrant les images glaçantes, les policiers ont alors dénoncé le cas au ministère public. L'instruction de C., accusé de délits plus graves, n'est quant à elle pas encore terminée. ■

Anne Hemmer

TAXE DOUANIÈRE MOINS CHÈRE

LA POSTE

Bonne nouvelle pour les consommateurs: les frais de dédouanement vont baisser.

Les frais de dédouanement de La Poste seront simplifiés dès mars 2012. En clair, la taxe sera moins chère pour qui commande pour moins de 200 francs de marchandises dans un pays voisin de la Suisse. Le tarif de dédouanement sera le même, quel que soit le canal d'envoi, La Poste ou ses filiales, Swiss Post GLS ou EMS. Le prix de base sera de 12 francs pour les envois provenant des pays voisins et de 16 fr. 50 pour les pays plus éloignés. L'accord conclu hier entre La Poste et le Surveillant des prix va réduire les entraves au commerce, explique ce dernier.

Au prix de base de 12 francs ou 16 fr. 50, s'ajoute un supplément de 3% de la valeur de l'envoi, mais les frais de dédouanement sont plafonnés à 70 francs. Jusqu'ici les frais de dédouanement pour un envoi par La Poste se montaient à 18 francs et à 35 francs chez EMS, ou 53 francs chez GLS.

PANTALONS HORS DE PRIX

«Nous sommes assez contents de cet accord qui va faire baisser les prix de façon intéressante», a commenté Nadia Thiongane, de la Fédération romande des consommateurs (FRC). «Nous avons reçu beaucoup de plaintes des consommateurs suisses concernant notamment les tarifs de Swiss Post GLS.»

De son côté, le bureau du Surveillant des prix a reçu l'an dernier «125 plaintes concernant les frais de dédouanement, soit 6,5% de l'ensemble des doléances», indique Beat Niederhauser, porte-parole. «Par exemple, un particulier nous a signalé avoir dû payer 53 francs de dédouanement pour une paire de jeans envoyée d'Allemagne par GLS.» ■

ats-ap

Keystone/Steffen Schmidt



Se faire livrer des articles de l'étranger sera moins coûteux.

LA HAUSSE DES PRIMES SERA MODÉRÉE

Keystone/Martin Ruetschi



Le montant des primes 2012 sera connu fin septembre.

ASSURANCE-MALADIE Les pronostics des comparateurs: de +3% à +5,2% en 2012.

Avant l'annonce officielle des primes d'assurance-maladie pour 2012 qui interviendra à fin septembre, les sites Internet livrent leurs prévisions. Selon Comparis.ch, les primes augmenteront en moyenne de 3% l'an prochain. L'autre comparateur, Bonus.ch, estime la hausse à 5,2%. L'an dernier, les primes avaient augmenté de 6,5%.

Comparis.ch avait prévu une hausse de 8% et Bonus.ch de près de 11%.

LES JEUNES VONT TRINQUER

Patrick Ducret, directeur de Bonus.ch, a expliqué hier à l'Agence télégraphique suisse que les écarts avec Comparis.ch sont dus à des méthodes diffé-

rentes de pondération des données brutes, selon les caisses maladie et les tranches d'âge notamment.

Comme l'an passé, les primes devraient progresser fortement (d'au moins 5% selon les deux sites) pour les jeunes adultes, soit les assurés entre 18 et 25 ans. Cette hausse reflète à peine l'évolution des coûts de la santé de cette tranche d'âge. Beaucoup de caisses ont réduit leur rabais pour les jeunes adultes. ■

ats